

*Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR COURRIER

Le 19 août 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

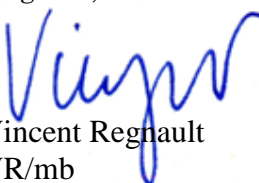
**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz
Métro à compter du 1^{er} octobre 2011
Notre dossier : 312-00458
Dossier Régie : R-3752-2011**

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la correspondance de Me Cadrin. Nous le remercions par ailleurs pour sa rapidité à nous transmettre la réponse de sa cliente à la demande de renseignements de Gaz Métro.

Cela étant dit, nous souhaiterions également que la Régie se prononce sur la nécessité pour les participants à un projet de déposer les documents sur le SDÉ tout en les transmettant par courriel aux autres participants. Considérant la possibilité pour les participants d'activer une alerte les avisant du dépôt de tout document sur le SDÉ, l'exigence de le transmettre également par courriel nous semble faire double emploi.

Dans l'attente de votre réponse à l'égard de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Vincent Regnault
VR/mb

C.c. : Me Steve Cadrin, procureur pour l'UMQ